

Domaine **NC**

Formation disponible en

Formation continue

Modalités de candidature :

La commission procède à la sélection des candidats au regard de la qualité de leur parcours et de leurs formations antérieures, de leurs aptitudes et de leur motivation et qui remplissent les critères sociaux fixés nationalement.

Il sera notamment demandé aux candidats de produire :

- un curriculum vitae permettant d'apprécier les parcours de formations et les stages effectués antérieurement, les expériences professionnelles, les engagements associatifs, le cas échéant,
- une lettre de motivation circonstanciée démontrant leur intérêt pour les métiers de l'administration. La commission détermine ensuite la liste des candidats retenus pour participer à un entretien d'admission.

Il est prévu d'ouvrir les candidatures au mois de février et d'effectuer la sélection sur dossier dans le courant du mois de mars.

2e temps : sélection des candidats

La commission procède à la sélection des candidats présélectionnés à l'issue d'un entretien oral qui permet de vérifier leur maîtrise de l'expression orale et la maturité de leur projet.

3e temps : établissement de la liste des candidats retenus

A l'issue de la sélection, la commission fixe la liste des candidats admis ainsi que, le cas échéant, la liste des candidats inscrits sur liste complémentaire.

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : **NC**

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Champs sur Marne - Bâtiment Bois de l'Étang 5 Boulevard Descartes 77420 Champs-sur-Marne
Établissement de Noisy-le-grand Le Montaigne de l'ENFiP situé 4, avenue Montaigne 93160 Noisy-le-grand (station RER : Noisy-le-Grand Mont d'Est)

Calendrier :

Contacts :

Yannick L'HORTY
Responsable de formation

Vanessa Sylla
Secrétaire pédagogique
formation-continue@pub.univ-eiffel.fr

Plus d'informations :

Service Information,
Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : 01 60 95 76 76

Diplôme universitaire Finances publiques Finances publiques

Eiffel Compétences

Diplôme universitaire DU

POUR Y ACCÉDER

Niveau Bac ou équivalent

COMPÉTENCES VISÉES

Les apprenants sont formés à :

- l'épreuve écrite de pré-admissibilité. Elle consiste à répondre à des QCM destinés à vérifier les connaissances des candidats dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique ;

- la 1ère épreuve écrite d'admissibilité qui consiste à répondre à des questions et/ou à des cas pratiques à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier,

- la 2ème épreuve écrite d'admissibilité au choix du candidat (options possibles : mathématiques, comptabilité privée, économie, droit). Elle porte sur la résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques ou sur la résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ou sur la composition d'un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'éléments d'économie ou de bases juridiques.

- l'épreuve orale d'admission du concours.

La préparation au concours de contrôleur des finances publiques permet de faire également la préparation au concours d'agent administratif des finances publiques dans sa composante QCM. Ainsi, les préparants disposent d'une chance supplémentaire d'intégrer la direction générale des finances publiques.

APRÈS LA FORMATION

LES PLUS DE LA FORMATION

Tous les préparants de la Classe Prépa talent ont vocation à la fois à se préparer efficacement aux épreuves du concours de contrôleur des finances publiques et à pouvoir obtenir un diplôme universitaire, reconnaissant leur implication, assiduité et niveau atteint.

